The University of Osaka
Institutional Knowledge Archive

Title	L'ÉTUDE DES RIMES DANS LES LAIS DE MARIE DE FRANCE
Author(s)	Haruki, Yoshitaka
Citation	Gallia. 1977, 16, p. 1-11
Version Type	VoR
URL	https://hdl.handle.net/11094/6802
rights	
Note	

The University of Osaka Institutional Knowledge Archive : OUKA

https://ir.library.osaka-u.ac.jp/

The University of Osaka

L'ÉTUDE DES RIMES DANS LES *LAIS* DE MARIE DE FRANCE

Yoshitaka HARUKI

Marie de France, première poétesse française, a composé les douze lais et leur prologue en Angleterre dans la deuxième moitié du XIIe siècle. On s'attendrait donc qu'elle les a composés en dialecte du français employé en Angleterre, en anglo-normand. Ici nous allons faire l'analyse de toutes les rimes des *Lais* et voir en particulier comment apparaissent les caractères de l'anglo-normand. Du reste nous voudrions préciser les rapport entre les graphies et les sons. Mais faute d'espace nous avons choisi parmi les phénomènes concernant les voyelles ceux qui nous paraissent plus intéressants et plus importants. Quant à ceux concernant les consonnes, nous les avons complètement exclus.

En voici les titres et leurs abréviations: (1) *Prologue* (P.), *Guigemar* (G.), *Equitan* (Eq.), *Le Fresne* (F.), *Bisclavret* (B.), *Lanval* (L.), *Les Deus Amants* (D.), *Yonec* (Y.), *Laüstic* (Lc.), *Milun* (M.), *Chaitivel* (Ct.), *Chevrefoil* (Cv.), *Eliduc* (E.).

1. Aperçu général

Voici la table qui nous montre la proportion des voyelles étymologiques des rimes.

		A : A	E : E	I : I	O : O	U : U	AU : AU	X : X	somme
Lais	effectif	1191	637	297	262	172	14	314	2887
	%	41,3%	22,1%	10,3%	9,1%	6,0%	0,5%	10,7%	100%
Cor (2)	%	35,0%	17,8%	13,5%	8,4%	1,0%	1,0%	23,2%	100%
Rose (3)	%				14,1%	7,8%			

Si l'on voit la proportion dans *Cor*, elle n'est pas très différente de celle dans les *Lais*, mais le pourcentage pour l'*a* et l'*e* est moins élevé que dans les *Lais*. L'*o* et l'*u*, on ne les trouve pas beaucoup dans les *Lais*, ce qui est

dû dans un certain mesure à l'abondance des rimes composées des formes verbales qui ont pour la plupart l'*a* dans l'étymon. Mais ces deux voyelles semblent généralement peu abondantes. Cf. *Cor* et *Rose*.

Si l'on observe les voyelles des rimes, on trouve pour plus de moitié de l'ensemble l'*a* et l'*e*, ou les diphtongues, les triphtongues et les voyelles nasales dont l'élément principal est l'*a* ou l'*e*. Et assez peu nombreuses sont les rimes composées de l'*o* et de l'*u*. En particulier on ne compte que 93 rimes qui contiennent ⟨o⟩. (4) Les 51 exemples d'entre elles sont les imparfaits du verbe *-er* et les prétérits de plusieurs verbes comme *aveir*. L'⟨o⟩ simple note toujours *o* ouvert.

Parmi les mots qui constituent les rimes il se trouve assez beaucoup de verbes. On rencontre 1393 rimes composées uniquement des verbes, qui représentent 48%. Si nous y ajoutons celles composées du verbe et du mot non-verbal, le nombre montera à 1915 (66, 4%). A comparaison de *Cor* le pourcentage est plus nombreux de 20% pour celles composées uniquement des verbes. Par exemple l'on a 15 rimes composées des participes passés dans *Cor* alors qu'on en trouve 369 dans les *Lais* dont le nombre de vers est environs dix fois plus grand que *Cor*. Et pour les rimes composées des infinitifs, 5 exemples dans *Cor* à 304 dans les *Lais*. Ce qui vient d'être noté nous invite à croire que Marie est un peu maladroite à composer les rimes.

2. Étude phonologique

Maintenant nous allons voir les rimes de plus près et en examiner les problèmes.

2. 1. Ancienne diphtongue *ie* (< *Ya*, *ę*, *-ariu*, *-aria*, *-arie*, *-eriu*, *-eria*).

L'ancienne diphtongue *ie* montre l'alternance de ⟨ie⟩~⟨e⟩. Le nombre total des rimes de cette diphtongue est 227. En les classant par leurs graphies nous avons obtenu le résultat suivant:

graphie	nombre de rimes	%
ié : ié	92	40,5%
ié : é	50	22,0%
é : é	56	24,7%
ié : aié, eié	15	6,6%
é : aié, eié	13	5,7%
aié : eié	1	0,4%
somme	227	

graphie	nombre de mots	%
ié	249	54,8%
é	169	37,2%
é (<a[)	6	1,3%
aié, eié	30	6,6%
somme	454	

La prononciation de ce son au moment de la conquête normande a été [je] d'après Fouché et Pope. Et encore d'après Fouché on n'a plus que [e] pour [je] vers 1200. Nous avons trouvé 50 rimes de ⟨ie⟩ : ⟨e⟩. Parmi elles, d'ailleurs, il y a six exemples de l'*e* provenant de l'*a* libre. En voici des exemples: L. 139, *herbergez* (< **heribergatu, s*) : *asez* (< **adsatis*); M. 281, *messager* : *enparler* (inf.); Cv. 99, *cungié* : *pesé* (< **pesatu*).

Et presque tous les mots se montrent tantôt avec ⟨ie⟩ tantôt avec ⟨e⟩. Le résultat tiré en examinant ce phénomène au point de vue des consonnes précédentes et suivantes montre qu'elles n'y sont pas pertinentes. Il faut noter cependant que l'*i* de ⟨ie⟩ a une probabilité d'indiquer la palatalisation des consonnes précédentes. Mais pour le vérifier il faut faire une recherche minutieuse sur les graphies des consonnes palatales dans les *Lais* que nous n'entreprendrons pas ici.

Ce que l'on peut dire ici, c'est que l'ancienne diphtongue *ie* s'est déjà réduit à [ẹ] dans les *Lais* et que la graphie ⟨ie⟩ s'emploie soit par l'archaïsme soit par l'influence du francien soit pour noter la palatalisation des consonnes précédentes.

2. 2. Changement de *-iée* (< *Yata*) en *'ie*.

On a 9 rimes où apparaît *-ie* pour *-iee*; ex. F. 67, *vengie* (pp. f.): *enceintie* (pp. f.); P. 53, *lie* (adj. f.) : *surquidie* (pp. f.); Eq. 53, *maisnie* : *enveisie* (pp. f.); L. 393, *maisne* : *esforcie* (pp. f.), tandis que l'on rencontre celles en *-iee* 9 fois, ce qui signifie qu'à peu près la moitié des mots provenant de *-Yata* manifeste ce changement. Rychner n'admet pas la graphie *-ie* pour *-iee* en disant qu'aucune rime n'appuie la prononciation [iə]. Comme il dit ce changement peut être seulement graphique. Or, le problème ici est l'interprétation de la rime de *maisne* : *esforcie*. La forme *maisnie* (< *maisniee* < *mansionata*) a été bien répandue dans des oeuvres du moyen âge. Il apparaît ici deux fois comme *maisnie* (Eq. 54, L. 240) et deux fois comme *maisne* (L. 28, 393). De là

je veux en conclure que d'abord *maisniee* a perdu l'*e* atone final et devenu *maisnie* dont *-ie* a été ensuite altéré par *-e* comme on a parlé plus haut (2. 1.). Donc *esforcie* doit être considéré non comme une forme résultant de la réduction de *-iée* à *-'ie*, mais plutôt comme celle résultant de la chute de l'*e* atone final. Pourtant il est aussi bien semblable que le copiste traite ⟨ie⟩ de *maisnie* de la même manière que ⟨ie⟩ que nous avons vu dans 2. 1., sans savoir que ⟨ie⟩ de *maisnie* représente [iə].

2. 3. Ancienne diphtongue *ai* (< *aY*).

L'ancienne diphtongue *ai* est notée par ⟨ai⟩, ⟨ei⟩, et ⟨e⟩. A l'exception des cas non suivis d'une ou des consonnes finales comme le futur 1 où apparaît toujours ⟨ai⟩, le pourcentage des trois graphies est comme suit.

⟨ai⟩	57.3%
⟨ei⟩	24.3%
⟨e⟩	19.4%

a + Y : a + Y		a + Y : X	
ai : ai	28	ai : ai (< a[)	1
ei : ei	9	ai : ei (< ẹ[)	1
e : e	4	ei : ei (< ẹY)	2
ei : e	1	ei : ei (< ẹ[)	2
		ei : e (< ẹ])	2
		e : e (<ariu)	1
		e : e (< ẹ])	10

Sans doute dû à la considération pour l'oeil, les rimes composées des graphies différentes se rencontrent seulement quatre fois. Mais la plupart des mots prennent deux ou trois formes. En voici des exemples: B. 159, *mes* (< *magis*) : *pes* (< *pacem*) ; Lc. 109, *meis* : *peis*; G. 195, *faire* : *repaire* (< *repatria*); Lc. 33, *fere* : *repere*. En face de ces exemples nous sommes amenés à regarder ces trois graphies comme équivalentes. Elles désignent [ɛ]. Ajoutons que la graphie ⟨e⟩ se trouve une fois rimé avec ⟨e⟩ provenant de *-ariu* : Lc. 17, *pers* (< *paria, s*) : *bachelers* (< **baccalariu, s*).

2. 4. Ancienne diphtongue *ei*(< ẹ , ẹ*Y*).

L'ancienne diphtongue *ei* est généralement notée par ⟨ei⟩, mais on observe l'alternance de ⟨ei⟩~⟨e⟩ à la désinence de l'imparfait 6 et de l'infinitif. Quant à l'imparfait 6 on a quatre exemples de ⟨e⟩ pour ⟨ei⟩. Et dans les rimes constituées de l'infinitif *-eir*, la graphie ⟨ei⟩ se rencontre 74 fois et ⟨e⟩ 14 fois. On trouve 35 rimes de ⟨ei⟩ : ⟨ei⟩, quatre rimes de ⟨ei⟩ : ⟨e⟩ et cinq rimes de ⟨e⟩ : ⟨e⟩. Les cinq infinitifs qui prennent deux formes sont : *aveir*, *veeir*, *poeir*, *voleir* et *saveir*. On dit souvent qu'en anglo-normand le verbe

-eir s'est transformé en verbe *-er*. Mais dans les *Lais* ces infinitifs riment toujours avec ⟨ei⟩ et ⟨e⟩ provenant de l'ancienne diphtongue *ei*. Ce fait indique que ce changement de l'infinitif est seulement graphique. Les choses étant ainsi il semble que *ei* ait encore été au stade de [ej]. Mais si l'on admet que *ei* (< *aY*) et *ei* (< *ẹ*, *ẹY*) n'aboutissent pas à [ɛ] en même temps, on doit supposer qu'il y a eu quelque différence entre ces deux *ei*, ce qui est peu naturel. Je crois donc qu'ils ont été [ɛ]. Noter [ɛ] par ⟨ei⟩, ce n'est pas si peu naturel, mais il y a eu probablement quelque résistance psychologique pour le noter par ⟨ai⟩. Ainsi s'explique que l'on emploie tantôt ⟨ei⟩ tantôt ⟨e⟩ pour *ai*.

2. 5. Changement de *an* en *aun*.

En anglo-normand ⟨au⟩ apparaît bien souvent pour ⟨a⟩ devant une consonne nasale suivie d'une consonne dentale ou labiale. Voici quelques exemples: G. 83, *devaunt* : *targaunt*; D. 241, *enfaunz* : *amanz*; L.197, *pensaunt* : *dotaunt*. Fouché, Menger et Pope disent tous que ce changement est apparu au commencement du XIIIe siècle, mais on trouve très souvent des exemples de ⟨aun⟩ dans les *Lais*. Et d'ailleurs l'exemple se trouve toujours devant une consonne dentale et jamais devant une labiale. Cela nous fait croire que ⟨au⟩ devant une nasale n'est pas la modification du copiste et que la vélarisation de [ã] a commencé devant une dentale dans la dernière moitié du XIIe siécle, un peu plus tôt que ce que les trois linguistes indiquent. Même si l'on croit comme Gaston Paris que ce changement est spontané il est fort certain que la vélarisation de [a:] à [ɔ:] en moyen-anglais a exercé quelque influence sur celle de l'anglo-normand. Ce son vélarisé rime toujours avec ⟨aun⟩ (pour ⟨an⟩) ou ⟨an⟩.

2. 6. *U* (< *u*) et *u* (< *ọ*[).

En anglo-normand on note les deux sons provenant de l'*u* et de l'*o* fermé libre sans distinction par ⟨u⟩. (Appelons ⟨u⟩ 1 (< *u*) et ⟨u⟩ 2 (< *ọ*[)). Dans les *Lais* ces deux ⟨u⟩ sont strictement distingués à la rime. Ex. de ⟨u⟩ 1 : G.57, *nature* : *cure* (< *cura*); Ct. 143, *aventure* : *dure* (< *dura*). Ex. de ⟨u⟩ 2 : Y. 205, *amur* : *seignur*; M. 333, *valur* : *honur*. En francien ⟨u⟩ 2 a été noté par la graphie ⟨o⟩ et a eu évidemment un son différent de ⟨u⟩ 1. Ce phénomène se rencontre aussi en wallon où l'*u* latin n'a pas été aussi palatalisé qu'en francien et la différence entre les deux sons n'a pas été très grande (Remacle, 1948). Cette explication n'est pas admise pour l'anglo-normand. Mais il existe

des linguistes qui hésitent à dire que l'*u* a été complètement palatalisé au moment de la conquête normande (Brunner, 1973). Selon Bourciez cette palatalisation s'est produite et généralisée avant l'apparition des premiers monuments écrits du français. Il ne faut pas croire, cependant, qu'elle s'est produite simultanément partout en France. Elle s'est répandue graduellement selon les régions. De plus la palatalisation de [u] a eu lieu progressivement. Donc même si les Normands ont introduit en Angleterre un son très près de [y], il n'est pas sûr qu'il ait terminé son changement et qu'il soit déjà devenu un phonème fixé et stable.

L'explication de Fouché pour ce phénomène est que : « c'est en effet un [ü] que la conquête normande a introduit en Angleterre: l'[u] anglo-normand s'explique par une régression due aux parlers anglo-saxons dans lesquels l'ancien [ü], indigène, s'était vélarisé en [u] (Fouché, 1969. p. 205). » Voyons les changements de [y] en anglais:

Sud-Ouest, Midlands-Ouest,	Nord, M-Est,	Sud-Est, Kent
ÿ intact	ÿ > ï	ÿ > ë

On y trouve pas la vélarisation de [y] à [u] sur laquelle Fouché a fondé son avis. Il est vrai que [y] conservé dans le Sud-Ouest et le Midlands-Ouest a commencé à se vélariser à [u] devant [ʃ], [tʃ], [r] + consonne et après [ʃ] vers XIIIe siècle (cf. Nakao, 1972), mais ce phénomène est bien restreint et n'est pas suffisant pour supporter l'avis de Fouché.

Généralement parlant, il est fort peu économique, pour l'acquisition et l'emploi d'une langue, de noter les deux sons différents toujours par une même graphie. Si l'on considère l'anglo-normand comme une langue écrite et littéraire, ce fait ne pourra pas être si important. La distinction stricte de ces deux ⟨u⟩ dans les *Lais* nous invite à croire que ⟨u⟩ 2 pour [u] n'a été qu'un moyen conventionnel avant la diffusion de ⟨ou⟩ pour [u]. D'autre part si l'on accorde de l'importance à l'économie, on est amené à l'hypothèse que ces deux sons appartiennent au même phonème / U /. Dans ce cas la distinction à la rime s'explique par une différence phonétique au niveau d'allophone ou par la connaissance de l'etymologie (l'influence du francien incluse).

2. 7. *O* ouvert libre.

Ce qui est le plus frappant dans les *Lais* c'est la diversité de graphie que donne l'*o* ouvert libre.

Ex. a) D. 189, *quer* (< *cor*) : *fuer* (< *forum*)

b) M. 99, *bercel* (< **bertiolum*) : *lincel* (< *linteolum*)

c) E. 177, *ilec* (< *illoc*) : *eschec*

d) E. 873, *doel* (< **dolu*) : *voil* (< *voleo*) ⟶ [d(w)ęl] : [v(w)ęl]

e) L. 357, *doel* : *veoil*

f) Ct. 7, *deuls* : *ceus* ⟶ [dęus] : [tsęus]

g) G. 189, *dolt* (< *doluit*) : *volt* (< *voluit*)

h) F. 425, *soens* (< *som, s*) : *bons* (< *bonu, s*)

On peut voir ici les sept sortes de graphies. Les phonologistes du français tels que Bourciez, etc. supposent [úe] comme une étape au commencement du XIe siècle. Cet [úe] est devenu [ué] et ensuite [we] par le déplacement de l'accent surtout dans l'Ouest. L' ⟨ue⟩ qui se trahit ces étapes est beaucoup plus fréquent au moyen âge: voir (a). Cet [wę] s'est souvent réduit à [ę]: voir (b) et (c). Mais comment interpréter la rime (d)? Nous avons cueilli toutes les variantes de ces deux mots dans les *Lais*.

**dolu* >	*doel*	12	*voleo* >	*voil*	22
	deol	1		*veoil*	1
	dol	8		*vuil*	1
	deul(s)	1			

Les formes qu'on voit à la rime, c'est-à-dire *doel* et *voil* sont beaucoup plus nombreuses que les autres. Selon Fouché ⟨oe⟩ se rencontre au lieu de ⟨ue⟩ dans les anciens textes anglo-normands ou venant de l'Ouest, etc. Il l'interprète comme représentant [wę]. D'autre part le groupe ǫly dans *voleo* évolue dans l'Ouest et en anglo-normand comme suit: *ǫly* > *úǫil* > *úǫl̥* > *úęl̥* > *uél̥* > (w)*el*. Donc on peut interpréter la rime (d) comme [d(w)ęl] : [v(w)ęl].

Examinons maintenant les autres formes de ces deux mots. En moyen-anglais / ĕo/ est devenu / φ/ et puis délabialisé à / ĕ/ au XIIe siècle. Il en résulte que ⟨eo⟩ a été souvent employé pour noter les phonèmes / ĕ/ et / ē/ en anglais. Ce phénomène a exercé quelque influence sur l'emploi de graphie en anglo-normand. Ces faits nous permettent de considérer ⟨eo⟩ comme équivalent de ⟨oe⟩ (=[ε]). La forme ⟨dol⟩ qu'on rencontre huit fois s'explique sans doute par des influences de mots comme *dolur*, *doleir* ou *dolent*, ou bien elle est archaïsme ou provençalisme comme le dit Linskill. (5) Mais une autre interprétation est possible pour ⟨dol⟩. En anglo-normand on a aussi un changement de *úe* > *u*, et le son résultant a été noté par ⟨u⟩ ou ⟨o⟩. La forme ⟨deuls⟩ de (f) apparaît seulement une fois, ce qui suggère la modification par le

copiste ou l'emprunt aux autres dialectes. Pourtant il est aussi possible de l'interpréter comme suit: [dwęl] est devenu d'abord [dęl] et puit il s'est produit la vocalisation de *l* devans *s*, et enfin ⟨l⟩ a été inséré inutilement, ce qui n'est pas rare devant *s*.

Voyons ensuite les variantes de ⟨voil⟩. Dans ⟨veoil⟩ ⟨e⟩ a été inséré sans doute pour diminuer une différence graphique entre les deux mots rimés. Quant à ⟨vuil⟩, ⟨ui⟩ est considéré comme équivalent de ⟨oi⟩, parce qu'en anglo-normand la prononciation [ui] a été dominante pour la diphtongue [oi], ce qui a entraîné une confusion graphique de ⟨oi⟩ avec ⟨ui⟩. Il existe d'ailleurs une rime de *voil* (< *voleo*) : *suil* (< *soleo*) dans les *Fables*.

Quant à (g) il faut l'examiner au point de vue morphologique comme l'influence de la voyelle radicale de l'infinitif.

L'*o* ouvert libre a subi la diphtongaison aussi devant une consonne nasale. Par conséquent la rime (h) est étymologiquement normale. Peut-être le copiste a-t-il modifié ⟨boen⟩ par une graphie plus normale.

3 . Conclusion

Nous avons analysé jusqu'ici les rimes dans les *Lais* de Marie de France. Quoique la valeur phonétique ne soit pas toujours déterminée bien strictement et qu'il y ait des flottements dans la prononciation de plusieurs phonèmes, on peut établir entre le phonème et la graphie les rapport suivants (en tenant compte aussi les résultats des analyses qu'on a dû omettre ici).

phonème	sources principales	graphie
/ a/	a]	⟨a⟩
/ i/	i	⟨i⟩
/ ẹ/	a[	⟨e ~ (ei)⟩
/ ę/	aY, ẹ[, ẹY	⟨ai ~ ei ~ e⟩
/ ẹ ~ jẹ/	Ya, ę[, ariu, aria, arie, eriu, eria.	⟨ie ~ e ~ ee⟩
/ wę ~ ę/	ǫ[	⟨ue ~ oe ~ eo ~ e ~ oi ~ eoi ~ ui⟩
/ y/ ?	u	⟨u⟩
/ u/	ǫ], ǫ[	⟨u⟩
/ ǫ/	ǫ]	⟨o⟩
/ ǫj/	auY	⟨oi⟩

/ wi/	ǫY (après *k* et *g*)	⟨ui⟩
/ ã/	aN	⟨an ~ am⟩
/ ãũ/ ?	aN+Co. dentale	⟨aun⟩
/ ẽ/	eN	⟨en ~em⟩
/ ũ/	ǫN, ǫN	⟨un ~ um⟩
/ ỹ/ ?	uN	⟨un ~ um⟩
/ ĩ/	iN	⟨in ~ im⟩

Pour établir les rapports complets entre le phonème et la graphie, on doit analyser en partant de cette table toutes les graphies dans les *Lais*.

Wartburg a défini l'anglo-normand comme un dialecte composite. En fait parmi les traits caractéristiques observés dans les *Lais*, il y en a beaucoup qui sont communs avec les dialectes du Nord et de l'Ouest. Classons-les selon le rapport avec les dialectes continentaux.

a) les traits caractéristiques communs avec le dialecte du Nord

1. ? le délai du changement de [u] > [y]
2. la distinction entre *aN* et *eN*
3. la chute de l'*e* atone dans l'hiatus
4. *ieu* > *iu*

   ex. Eq. 153, *fieu* : *liu*
5. *iée* (< *Yata*) > *'ie*
6. *úe* > *u*
7. le changement du verbe *-eir* en *-ir*

   ex. G. 685, *chaïr* (< *cadere*) : *venir*

b) les traits caractéristiques communs avec le dialecte de l'Ouest

1. ǫ[> *u*
2. ⟨u⟩ pour le son provenant de l'*o* fermé libre
3. la rime de ǫ[: ǫ]

   ex. G. 647, *amur* : *jur* (< *diurnu*)
4. la distinction entre *aN* et *eN*
5. le changement précoce de ['ie] > [e]
6. la confusion de *ain* et *ein*
7. le changement précoce de ['ai] > [ę] devans la consonne finale
8. le changement précoce de ['ei] > [ę]
9. [úe] (< ǫ[) > [ę]
10. le changement du verbe *-eir* en *-ir*

c) les traits caractéristiques observés principalement en anglo-normand

1. la fréquence de ⟨oe⟩ pour ⟨ue⟩ (< ǫ[)

2. *an* > *aun*

3. ⟨ee⟩ pour ⟨ie⟩

ex. B. 111, *leez* (=*liez*) : *travaillez*

4. le retard dans le développement de l'*a* entre *e* et *l* vocalisé

ex. D. 73, *danzeus* : *beus*

En face de ces résultats, on peut bien comprendre le caractère composite de l'anglo-normand. En d'autres mots les traits qui n'appartiennent qu'à l'anglo-normand ne sont pas beaucoup. Parmi les traits énumérés ci-dessus il existe celui purement graphique (c) 1.) et ceux qui pourront seulement graphiques comme a) 1, 3, 5, 6, b) 2, c) 3, si l'on parle strictement. Même si ces traits-ci sont dûs à la modification du copiste, il reste encore beaucoup de probabilités que la langue des *Lais* de Marie sera l'anglo-normand. Mais pour l'affirmer définitivement il faut faire encore diverses études sur cette langue.

Notes

1) Nous avons utilisé l'édition d'Ewert. Elle est considérée comme la plus fidèle au manuscrit dit H, qui a été écrit en anglo-normand vers le milieu du XIIIe siècle.

2) Erickson, C. T. (1973) *The Anglo-Norman Text of Le Lai du Cor.* Oxford: Basil Blackwell.

3) Les premières 1668 vers du *Roman de la Rose.*

4) ⟨ ⟩ indique la transcription graphique.

5) Linskill, Joseph. (1937) *Saint Léger, étude de la langue du manuscrit de Clermond-Ferrand.* Paris: Droz.

6) *Fable* 3, vv. 5-6 de l'édition d'Ewert et Johnston.

Éditions

Ewert, Alfred (1944, 1969[8]) *Marie de France, Lais.* Oxford: Basil Blackwell.

----- . et R. C. Johnston. (1942, 1966[2]) *Marie de France, Fables.* Oxford: Basil Blackwell.

Rychner, Jean. (1973) *Les Lais de Marie de France.* (C. F. M. A. 93). Paris: Champion.

Principaux Ouvrages Consultés

Bourciez, Edouard et Jean. (1967) *Phonétique française, étude historique.* Paris: Klincksieck.

Brunner, Karl. (1969) *Eigo hattatsu-shi.* traduit de l'allemand. Tokyo: Taishu-kan.

Fouché, Pierre. (1969) *Phonétique historique du français*: Tome II, *Les Voyelles.* Paris: Klincksieck.

La Chaussée, François de. (1974) *Initation à la phonétique historique de l'ancien français.* Paris: Klincksieck.

Menger, Louis Emil. (1904) *The Anglo-Norman Dialect.* New York: Columbia University Press.

Nakao, Toshio. (1972) *Eigo-shi II, Chû-Eigo.* Tokyo: Taishu-kan.

Paris, Gaston (1898) *Compte rendu de "Child Memorial Volume".* Romania 27, pp. 320-21.

Pope, Mildred K. (1934) *From Latin to Modern French with Especial Consideration of Anglo-Norman, phonology and morphology.* Manchester: Manchester University Press.

Remacle, Louis. (1948) *Le Problème de l'ancien wallon.* Paris: Les Belles Lettres.

Vising, Johan. (1923) *Anglo-Norman Language and Literature.* London: Oxford University Press.

Wartburg, Walther von. (1934, 1971[10]) *Évolution et structure de la langue française.* Berne: Francke.